



Vous m'en direz tant!
par Cyril Alary

A quand l'élection?

Les responsables des différents partis politiques s'affèrent à mettre de l'avant les derniers préparatifs en vue de la prochaine campagne électorale au sein du Canada.

On s'y prépare activement de toutes les parts, et c'est pourquoi on commence à se poser la véritable question: quand aura lieu l'élection fédérale?

Mais, pour les analystes, cette élection sera très intéressante, et ce sur toute la ligne. Il ne faut pas oublier que plusieurs éléments peuvent être considérés comme nouveaux, cette fois, en 1993. D'abord, on y remarque des points bien spécifiques.

La prochaine élection fédérale permettra d'abord de faire le point sur des sujets autres que l'aspect constitutionnel. Celui-ci a été longuement le point de mire de tous les politiciens, et cette fois au niveau fédéral, il n'en sera pas question d'une façon officielle. Or, on en parlera pour rappeler l'échec constitutionnel du gouvernement, mais un peu tout le monde a été impliqué dans ce dossier.

Un autre élément est de voir si les appuis au Québec pour le Parti conservateur s'effriteront. Encore là, on peut se poser la question, et aussi s'imaginer l'impact de l'absence d'appuis ou non. Et, on peut ajouter l'arrivée d'un autre élément, soit la présence du Bloc Québécois sur la scène fédérale. Ce parti politique percera-t-il aux prochaines élections? Voilà une autre question fort intéressante. Le Bloc enlèvera-t-il des appuis du PC ou du PLC? C'est à voir. On note que le Bloc pourra faire tout un tort au gouvernement conservateur. On verra.

Un autre aspect que l'on doit mentionner, c'est le retour de Jean Chrétien. Comment ce retour sera perçu par la population québécoise? Jean Chrétien arrive-t-il sur la scène fédérale avec de nouvelles idées? Pourra-t-il compléter ces discours en répondant à toutes les questions de l'heure? Ces questions seront certes posées avec l'arrivée de la prochaine élection fédérale.

Et, d'autres éléments peuvent être mis de l'avant. Le NPD sera-t-il présent au Québec, et plus précisément au sein de la circonscription électorale de Beauharnois-Salaberry? Quels seront les véritables enjeux lors de la campagne? L'économie sera certes le sujet de discussion, et quels seront les mesures proposées?

Toutes ces problématiques, et encore plus, voilà ce qui se passera au cours de la prochaine élection fédérale. Mais avant tout que toute cette partie de plaisir commence, il faut savoir quand aura lieu cette élection fédérale.

Pas de petite bière

La libéralisation des heures de vente de l'alcool dans les dépanneurs ne se fera pas au Québec. Bien que les détaillants souhaitent fortement cette décision de la part du Gouvernement du Québec, on a vu autrement.

Il apparaît que la population en général a décidé de maintenir le statu quo, relativement aux heures de vente de l'alcool. Et le gouvernement a décidé d'aller dans le même sens.

Rappelons le souhait de permettre la vente de l'alcool 24 heures sur 24 dans les dépanneurs. Pour ces derniers, une telle permission pouvait assurer un plus grand achalandage, et par le fait même des revenus supplémentaires. Certes, d'autres dépenses auraient pu se faire au sein de ces établissements.

Mais pour prendre la décision finale, le gouvernement du Québec a reconnu le rôle important que joue l'alcool dans notre société. Certaines statistiques démontrent clairement que l'alcool est la cause de 40 à 50 % des collisions avec des décès; que l'alcool est présent dans 50 % des contrevenants de voies de fait et d'homicides, alors que les victimes de ces actes consomment de l'alcool à 40 %.

Notons que d'autres statistiques s'ajoutent à celles-ci en ce qui concerne la période dans la journée. C'est entre 1 heure et 3 heures le matin que l'on remarque sur les routes du Québec les plus hauts pourcentages de conducteurs avec un taux d'alcoolémie supérieur à la limite légale.

Pour toutes ces raisons, la libéralisation des heures de vente de l'alcool ne se fera pas au Québec. Et tout porte à croire qu'il y a plus d'heureux que de malheureux dans toute cette affaire.

La Source municipale

Sainte-Barbe

Au congrès

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

L'inspecteur municipal, Daniel Murphy, pourra participer à un congrès 1993 de l'Association des inspecteurs municipaux en environnement du Québec.

Le conseil municipal de la Parioisse de Sainte-Barbe a pris

la décision en ce sens, à la suite de la proposition du conseiller Paul-Emile Robert.

Daniel Murphy participera donc à ce congrès qui aura lieu les 12, 13 et 14 mars à Saint-Hyacinthe. Le conseil municipal déboursa les frais d'inscription totalisant un montant de 250,38 \$.

Très Saint-Sacrement

Demande répétée

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Howick — Le conseil municipal de la Parioisse Très-Saint-Sacrement a réitéré une demande auprès du poste de Sainte-Martine de la Sûreté du Québec.

Le conseil souhaite que les patrouilleurs voient à faire respecter le stationnement interdit en face des portes de la caserne des pompiers volontaires.

Le tout a été proposé par le conseiller James Runciman.

Une hausse

texte de Cyril Alary Ormstown — Une hausse de la taxe d'eau au sein de la municipalité du Village d'Ormstown a été adoptée par voie de règlement.

Le conseil municipal a adopté le règlement numéro 226, à la suite d'une proposition du conseiller Ken Dolphin. La taxe d'eau est portée à 90 \$ par année par usager.

Howick

Nomination

texte de Cyril Alary Howick — Le conseil municipal du Village de Howick a procédé récemment à la nomination d'un substitut au sein du CIT.

Deschamps a été nommé substitut sur le conseil d'administration du Conseil intermunicipal de transport du Haut-Saint-Laurent.

Le conseiller Ronald Tennant a fait la proposition en ce sens.

La Source municipale

Ormstown

Au sujet de la bibliothèque

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Ormstown — La toute nouvelle bibliothèque municipale à Ormstown a fait l'objet de certaines décisions de la part des conseils municipaux du Village d'Ormstown et de la Parioisse de Saint-Malachie.

D'abord, les deux conseils municipaux ont adopté récemment le budget 1993 de la bibliothèque totalisant un montant de 10 885 \$.

Pour la municipalité du Village d'Ormstown, la proposition d'acceptation du budget de la bibliothèque a été faite par la conseillère Fay Cartier. Pour la

municipalité de la Parioisse de Saint-Malachie, le conseiller Robert Robidou a fait la proposition en ce sens.

Ce budget totalisant un montant de 10 885 \$ comme indiqué est défrayé conjointement par les deux municipalités. Cette répartition des coûts se lit comme suit:

Le Village d'Ormstown contribue un pourcentage de l'ordre de 43,75 % du budget total, soit un montant de 4 762 \$.

La Parioisse de Saint-Malachie contribue un pourcentage de l'ordre de 56,25 % du budget total, soit un montant de 6 123 \$.

Équipement: Relativement à l'achat d'équipement pour la bibliothèque, les deux conseils municipaux ont accepté la soumission présentée par la firme Biblio Design au coût de 2 895,58 \$. Deux autres soumissions avaient été présentées: Sodesign Enr. à 3 363,08 \$, et Ameublement Biblio Tech à 3 321,57 \$.

Les propositions d'acceptation de la soumission

pour l'équipement ont été mises de l'avant respectivement par le conseiller Luc Lavigne pour le Village d'Ormstown et le conseiller Keith Greig de la Parioisse de Saint-Malachie.

Comptoir: De plus, les deux conseils municipaux ont également accepté la soumission d'Ébénisterie Louis Rollin pour la confection d'un comptoir de prêt. Le coût est de 1 650 \$.

Une seule autre soumission avait été présentée, soit celle de l'Atelier Le Franc Bois au coût

de 2 190 \$.

L'acceptation de cette soumission a fait l'objet d'une proposition du conseiller Luc

Lavigne pour le Village d'Ormstown, et du conseiller Keith Greig pour la Parioisse de Saint-Malachie.

Franklin

Une demande de changer de classe la route 202

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Franklin — Rendre la route 202 de la localité de Herdman au sein de la municipalité du Canton de Hinchinbrooke à la limite de la municipalité de Franklin plus sécuritaire, tel est le souhait d'une résolution adoptée par le conseil municipal de Franklin.

En effet, lors d'une récente séance, le conseil municipal a décidé d'adresser une demande spécifique au ministère des Transports du Québec, bureau du District 69 à Ormstown. Le conseil souhaite qu'on attribue une classe de niveau numéro 2 au lieu d'une classe de niveau numéro 3 à la route 202 entre sa jonction avec la route 201 et la limite ouest de la municipalité de Franklin.

Par la même occasion, le conseil municipal de Franklin appuie la résolution de la municipalité du Canton de Hinchinbrooke; celle-ci demande que soit également attribuée une classe de niveau numéro 2 à la route 202 entre Herdman et la limite est de Franklin.

Dans la proposition faite par le conseiller Peter Ednie, l'on précise que cette prise de position a pour but de rendre la route 202 plus sécuritaire, surtout en uniformisant la classe

du niveau d'entretien dans toute la longueur de cette route de Herdman à la limite ouest de Franklin.



BRUNO DEREPENTIGNY

Il était un homme proche, très proche de la nature. Les fleurs, les arbres, les oiseaux, les chiens, le golf, le hockey, la balle... autant de complices qui ensoleillaient les minutes de ses jours.

Il était un homme proche, très très proche de Martin et d'Isabel, de ses parents, de sa famille, de ses confrères et consœurs et ami(e)s de travail. Aimé de tous, il les aimait. Taquiné, il taquinait. On ne l'a pas crié sur les toits quand on l'a quitté à jamais mais on lui a dit avec éloquence.

Il était un homme proche, très proche de l'art. L'art de la lumière, de la restauration de la vieille auto, l'art d'être là, l'art de tout dire et de ne rien dire et d'en rire...

Il était vrai, sensible et bon, au sourire franc et chaud, réconfortant et aimant. Que de bons et beaux souvenirs! Tu es loin mais combien proche, toujours présent dans nos cœurs et nos pensées et nous t'aimerons toujours.

Et aujourd'hui, 16 février 1993, tu aurais célébré tes 45 printemps.

Honora Dérépentigny

Salon Funéraire MONTPETIT
RODRIGUE MONTPETIT
Propriétaire
Directeur de funérailles
170 rue Châteauguay
Huntingdon
INCINÉRATION
Pré-arrangements
Tél.: 264-5331
Rés. d'été 371-0699

• IMPORTANT •
POUR TOUS LES CLIENTS DE ORMSTOWN PLYMOUTH CHRYSLER
NOUS ASSUMONS LE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE GARANTIE
• DODGE • CHRYSLER • CAMIONS DODGE
SERVICE et QUALITÉ
• MÉCANIQUE
• PEINTURE et
• DÉBOSELAGE
C. J. KYLE LTÉE
• VENTES • PIÈCES • SERVICE •
HUNTINGDON, P. QUE.
TÉL.: 264-5321

Saint-Malachie

DENTISTES

• Dr. René Brisebois
• Dr. Jean-Michel Daoust
ouvert 5 jours et 2 soirs
(mar. et merc.)
264-3811
31 YORK, HUNTINGDON

Le plus grand Centre de décoration et de recouvrement de plancher de la région

SUPER SPECIAL PAPIERS PEINTS
PAPIER PEINTS COLORED 40% de rabais
PAPIER PEINTS PROVINCIAL 25% de rabais
ROULEAU DOUBLE au prix du ROULEAU SIMPLE
DES PRODUITS DE 1ère QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX EN VILLE
• Bois franc • Confection de draperies • Papier-peint • Céramique
• Moquette • Couvre-lit • Peinture • Prélat • Tapis
Nous vous offrons un service de décoration "GRATUIT" à domicile
TAPIS GUY LEDUC
270 JACQUES CARTIER 377-2233 VALLEYFIELD

Le Bottier du 5
"LE SPÉCIALISTE"
57218
27218
59218
29218
69218
99218
56218
26218
Chaussures sécuritaires doublées de feutre de laine (NORDIC)
Pensée en fonction du travailleur qui se déplace fréquemment à l'extérieur par temps froid, cette chaussure doublée de feutre de laine allie confort, chaleur et sécurité. De plus, ROYER les a conçues pour celui qui désire porter un couvre-chaussures.
Aussi en inventaire: Équipement de sécurité et vêtements de travail
Le Bottier du 5
Notre spécialité: Bottes de sécurité
74 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD • 377-1837

FÉLICITATIONS À LA COOPÉRATIVE EVERTON

Salon Sharon
SHARON GREER, Styliste en coiffure
36 LAMBTON, ORMSTOWN
829-2721

Pierre Duquette
NOTAIRE • NOTARY
CONSEILLER JURIDIQUE
36 Lambton, Ormstown
Bur.: 829-3911 • Bur.: 829-3263
Rés.: 371-9328

Impliquée au développement Social et économique de la région pour son choix du **CENTRE PROFESSIONNEL**
LE 36 LAMBTON (ORMSTOWN)

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL EN SERVICES COMMUNAUTAIRES EVERTON
829-4224

Dr. Yves Dallaire O.D.
Optométriste
Tél.: 829-3001
36, RUE LAMBTON ORMSTOWN

Celyne 829-2036
Tél.: 829-2721
Rés.: 829-3314
Salon Félyne Esthétique
Esthétique • Manucure • Épilation
Coloriste • Bronzage • Masso-thérapie
Électrolyse
36 Lambton, Ormstown
Célyne Landry, prop.

La Source locale

Saint-Anicet



À la suite de la deuxième étape, d'autres élèves du 2e cycle à l'école Centrale de Saint-Anicet ont vu leur travail et leur effort. Ces élèves sont: (1re rangée) Eric Vaillancourt, Caroline Knox, et Josée Daoust (4e), François Favreau (5e); (2e rangée) Isabelle Leduc, Julie Lefebvre, Marc-André Tremblay (6e), Maria Trépanier et Alexandre Landry (5e).

La Source municipale

Franklin

Une opposition aux incinérateurs

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Franklin — Les députés de l'État de New York souhaitent aménager le long de la frontière canado-américaine ne font rien pour plaire à la municipalité de Franklin.

Il est compréhensible que la municipalité de Franklin s'inquiète des intentions américaines relativement à la gestion des déchets, puisque son territoire touche la frontière.

C'est pourquoi le conseil municipal de Franklin a tenu fortement à appuyer une prise de position mise de l'avant par le Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent. L'intention derrière tout cela est de créer une zone tampon d'une distance approximative de 10 milles le long de la frontière canado-américaine. Or, cette zone serait en quelque sorte un corridor

dans lequel aucune installation de site d'enfouissement sanitaire et aucun incinérateur ne seraient permis.

Par le fait même, le conseil municipal de Franklin souhaite que les opérations déjà en fonction du côté américain puissent être surveillées de très près pour s'assurer que tout soit conforme et sans problème. Il s'agit de l'incinérateur producteur d'électricité à Chateaugay dans l'État de New York.

Parmi les interventions, le conseil demande clairement que les autorités du ministère de l'Environnement du Québec puissent prendre les mesures nécessaires pour vérifier l'opération de cet incinérateur. De plus, l'on note que les gouvernements du Québec et du Canada auraient intérêt à suivre de près ces opérations du côté des États-Unis.

Dans un autre ordre d'idée, le conseil municipal de Franklin

a inscrit son profond désaccord à l'implantation d'un incinérateur à déchets bio-médicaux non loin de la frontière canado-américaine, soit dans le secteur d'Ellensburg dans l'État de New York.

Devant ce projet, le conseil municipal de Franklin a également demandé aux gouvernements fédéral et provincial d'intervenir farouchement auprès des autorités américaines responsables de ce projet. Le conseil précise que l'on doit exiger la relocalisation de cet incinérateur à déchets bio-médicaux. Ce projet devrait être éloigné de la frontière, s'assurant de ne jamais mettre

en danger la santé et la sécurité des gens du Québec. La volonté de ne pas voir la frontière canado-américaine être transformée en un stationnement de sites d'enfouissement et d'incinérateurs a été exprimée par le conseil municipal de Franklin.

Huntingdon

Un beau projet qui ne fut qu'un simple rêve

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Huntingdon - Sortir de son marasme économique, tel est le souhait de toute administration municipale. Et pour la Ville de Huntingdon, cette idée première se traduisait par la présentation d'un projet de première ligne, telle la prison pour femmes.

Mais, la Ville de Huntingdon se sera mesurée avec une autre municipalité, soit Joliette. Celle-ci s'est avérée la grande gagnante, ayant été retenue par le gouvernement conservateur à Ottawa relativement à la construction d'une nouvelle prison pour femmes.

Selon les informations, seules ces deux municipalités avaient posé leur candidature pour cette prison. Rappelons que la prison pour femmes de Kingston en Ontario fermera ses portes d'ici les trois ou quatre prochaines années. Et pour remplacer le tout, le gouvernement fédéral a décidé de construire quatre nouvelles prisons et de les régionaliser. Une prison doit être construite au Québec, une dans l'Ouest, une dans les Maritimes et une en Ontario.

Mais, pour quelque temps, la Ville de Huntingdon aura revêtu à une belle réussite, soit l'obtention d'une prison pour

plusieurs personnes souhaitent obtenir une réponse. C'est compréhensible puisque l'on souhaite tirer une leçon de toute expérience menée, et ce peu importe le résultat.

Pour répondre à cette question, il faut d'abord regarder les faits comme ils le sont. Les deux candidatures présentaient certes les mêmes critères d'admissibilité. Mais le fait que Joliette ait été retenue démontre que cette ville avait beaucoup plus à offrir que Huntingdon. Ce qui aura manqué à la candidature de la Ville de Huntingdon est l'absence d'infrastructures réelles. Le fait que la Ville de Huntingdon, au cours des années, n'a réussi aucun pas afin de s'assurer un avenir meilleur au niveau du développement économique, voilà certes la raison première de cet échec.

Mais, la région a maintenant de nouvelles structures qui peuvent aider grandement dans la réalisation de projets de ce genre. Il faut penser à la Corporation de développement économique du Haut-Saint-Laurent. Mais, il faut encore beaucoup plus, et il est à se demander si la Ville de Huntingdon possède les éléments de base pour aller de l'avant et réussir.

Or, avec les années, la Ville de Huntingdon s'est donnée une image peu reluisante, et aussi peu accueillante. Et ceci aura certes été plus nuisible que l'on puisse penser. Huntingdon n'a pas su dessiner sa place réelle, et aujourd'hui l'on doit retourner à la table de dessin et faire les premières esquisses de la réussite.

Le projet de prison se voulait la façon d'oublier les erreurs du passé et d'aller de l'avant d'une façon positive vers l'avenir. Mais ce ne fut pas le cas, et la Ville de Huntingdon aura à continuer ce pénible chemin vers le développement.

Howick

Des dons

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Howick — Le conseil municipal du Village de Howick a fait récemment des dons à des organismes communautaires.

D'abord, un montant de 25 \$ a été donné à la "Howick El-

ementary School" pour de la publicité dans le livre de l'année 1992-1993. Le conseiller Robert Doré a fait la proposition.

Le conseil, à la suite d'une proposition du conseiller Serge Robidoux, a fait un don de 75 \$ à l'organisme "First Howick Group Committee".

La Source régionale

Haut-Saint-Laurent

Paul-Maurice Patenaude à la tête du Comité de travail

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Huntingdon — Paul-Maurice Patenaude, préfet de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, est le président du Comité de travail de la sous-région du Suroît.

Le tout entre dans le cadre de la préparation du plan stratégique de développement de la Montérégie, le tout a été lancé récemment par la Société montérégienne de développement.

Quatre autres sous-régions travailleront dans le même sens. Pour la sous-région du Suroît, le Comité de travail se compose des autres personnes suivantes:

Jean Tétraud, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry;

Daniel Dicaire, directeur général de la Corporation de développement économique de Valleyfield;

André Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges;

Mario Besner, directeur général de la Corporation de développement économique de Vaudreuil-Soulanges;

François Landreville, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent;

René Desrochers, commissaire industriel de la

Corporation de développement économique du Haut-Saint-Laurent.

Comme vous pouvez le constater, la sous-région du Suroît au sein de la Montérégie comprend les territoires des municipalités régionales de comté du Haut-Saint-Laurent, de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges. Pour assurer la bonne marche du travail au sein de cette sous-région, ce comité de travail a été formé et verra à assurer le lancement des opérations dans la région.

Dix secteurs d'activités ont été retenus par le Comité de travail du Suroît afin de réaliser tout le travail préparatif à l'établissement d'un plan

stratégique. Ces tables sectorielles sont les suivantes:

- . agriculture;
- . commerces et services;
- . environnement;
- . transport;
- . tourisme;
- . secteur manufacturier;
- . secteur culturel;
- . secteur municipal;
- . secteur socio-économique et institutionnel;
- . secteur éducation et formation.

On tient à préciser que le Comité de travail du Suroît finalise actuellement la mise en place de toutes les tables sectorielles. On cherche également à identifier un porte-parole par municipalité régionale de comté pour

chacune de ces dix tables d'intervention. Notons en terminant qu'une

première rencontre de travail devait avoir lieu au Cégep de Valleyfield le 16 février dernier.

La Source sportive

Huntingdon

Monitrice et assistante au Club

Huntingdon — Cette semaine, le Club de patinage artistique de Huntingdon a tenu à souligner le travail d'une monitrice et d'une assistante.

D'abord, Carolyn Himbeault est monitrice au Club. Elle offre de ses heures libres pour le PCP et pour la maternelle.

L'an dernier, Carolyn a suivi un cours à Mercier afin d'obtenir un certificat de monitrice. Elle est au niveau préliminaire en style libre, danse

junior bronze et préliminaire en figure.

Ensuite, parlons d'Annie Poirier, assistante. Elle suit présentement des cours avec le Club de Huntingdon. Enthousiaste et motivée, Annie Poirier assiste les patineurs et patineuses du PCP. Elle est au niveau préliminaire et préliminaire en figure.

Le Club de patinage artistique tient à remercier ces deux jeunes qui donnent des heures bénévoles.



Carolyn Himbeault, monitrice



Annie Poirier, assistante

La Source municipale

Saint-Malachie

Budget approuvé

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Ormstown — Un budget de l'ordre de 6 250 \$ a été approuvé par le conseil municipal de la Paroisse de Saint-Malachie.

Le tout a été demandé par la Société québécoise d'assainissement des eaux. Ce budget permettra la réalisation d'un levé sismique par réfraction et d'un levé par géoradar le long de la rivière, ainsi qu'un levé bathymétrique à la sortie de l'émissaire.

La proposition en ce sens a été faite par la conseillère Brière.

Howick

À l'UMRCQ

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Howick — La contribution annuelle du Village de Howick à l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec se chiffre à 356,13 \$.

Le paiement de cette cotisation a été adopté par le conseil municipal du Village de Howick à la suite de la proposition du conseiller Renaud Deschamps.

L'ORTHÉSISTE DU PIED vos pieds votre santé

ASSOCIATION NATIONALE DES ORTHÉSISTES DU PIED

La santé de vos pieds c'est aussi votre santé!

SEMAMINE DE LA SANTÉ DES PIEDS DU 22 AU 27 FÉVRIER

TROIS EMPREINTES FRÉQUENTES

Pied creux 3e degré (pes cavus) | Pied plat Durillon à la plante (pes planus) | Pied normal avec ses trois points d'appui

Votre orthésiste est le spécialiste tout indiqué pour évaluer la condition de vos pieds et pour apporter au besoin les mesures correctives nécessaires. Plus de 50% de la population souffre de maux de pieds.

PRENEZ RENDEZ-VOUS 371-5444

Venez rencontrer nos spécialistes pour ÉVALUATION ET UNE PRISE D'EMPREINTE GRATUITES de vos pieds sur nos appareils de précision

Le seul laboratoire d'orthèse des pieds reconnu par le Ministère de la Santé

LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED PARISIA

30 rue Ste-Cécile, Valleyfield Pour un rendez-vous 371-5444

ROBERT LEMIEUX, ORTHÉSISTE DU PIED

CONSULTEZ VOTRE ORTHÉSISTE

QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.

MAINTENANT A UNE SEULE ADRESSE! 1486 ROUTE 201 à ORMSTOWN

POSTE D'ESSENCE REAL ROY

829-2090 **829-4156**

Vente d'autos usagées Venez voir!

Venez voir nos tout nouveaux locaux - C'est un plaisir de vous servir!

Gaétane Gauthier Propriétaire | René Gauthier Propriétaire | Réal Roy Propriétaire

unitotal votre quincaillier conseil

HEURES D'OUVERTURE
lundi, mardi, mercredi: 8.00 à 18.00 hrs
jeudi, vendredi: 8.00 à 21.00 hrs
samedi: 8.00 à 17.00 hrs
dimanche: Fermé

Les Sources municipales

Franklin

Nouvel entrepreneur de collecte des ordures

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Franklin — Depuis le début de la nouvelle année, la municipalité de Franklin a un nouvel entrepreneur responsable de la collecte des ordures ménagères sur son territoire. En effet, le nouvel entrepreneur est la firme Service d'enlèvement de rebuts Laidlaw Québec Limitée et Al.
 Le contrat d'un montant de l'ordre de 51 986 \$ a été accepté

Barbe

Prêt de la salle

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Sainte-Barbe — Le prêt de la salle a été autorisé par le conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Barbe, lors d'une séance régulière. Cette salle sera prêtée d'abord à Gilles D'Anjou pour les cours de Tai-Chi. De plus, le Cercle sportif utilisera la salle

Saint-Sacrement

Contribution de 920\$

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Howick — C'est un montant de l'ordre de 920 \$ que coûtera la contribution de la municipalité de la Paroisse Très-Saint-Sacrement relativement aux frais d'inscription pour le hockey mineur. En effet, à la suite d'une proposition du conseiller James Runciman, le conseil municipal a décidé de contribuer un

Barbe

Premier versement

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Sainte-Barbe — Un premier versement a été payé par la municipalité de la Paroisse de Sainte-Barbe dans le cadre du projet de construction de la nouvelle

Saint-Sacrement

Une demande appuyée

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Howick — Une demande faite auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec a reçu l'appui du conseil municipal de la Paroisse Très-Saint-Sacrement. Il s'agit de la demande d'Alain Lecours, vice-président et directeur général des Elevages Périgord Inc., du 2017

Howick

Autorisation à la secrétaire

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Howick — La secrétaire-trésorière Jeannine Couillard a reçu des autorisations de la part des municipalités du Village de Howick et de la Paroisse Très-Saint-Sacrement. D'abord, la même autorisation a été donnée par les deux conseils municipaux relativement à placer, pour l'année 1993, les surplus du compte-courant dans des comptes à intérêt quotidien ou des certificats de dépôt, selon le plus avantageux pour la municipalité. Au Village, le conseiller Ronald Tennant a fait la proposition en ce sens; à la Paroisse Très-Saint-Sacrement, le conseiller Alvin Chisholm en a fait de même. L'autre autorisation donnée à la secrétaire-trésorière Jeannine Couillard concerne le

par le conseil municipal de Franklin, soit la plus basse soumission reçue par la municipalité.

Cette nouvelle firme engagée est responsable de la cueillette des ordures ménagères et aussi de la collecte sélective sur tout le territoire de la municipalité de Franklin.

Rappelons que l'acceptation du contrat a fait l'objet d'une proposition du conseiller Germain Brault.

municipale pour des cours de danse sociale. Le tout sera à titre gratuit.

Cependant, dans la proposition faite par la conseillère Jacqueline H. Misson, il a été mentionné que l'entretien de la salle doit être fait après l'utilisation. Le conseil municipal garde sa priorité sur l'utilisation de la salle.

montant de l'ordre de 40 \$ par enfant de la municipalité inscrit au programme sportif du Club de hockey mineur de Sainte-Marine.

Pour la Paroisse Très-Saint-Sacrement, ce déboursé représente quelque 920 \$, soit pour 23 enfants. Le montant de 40 \$ est émis par chèque aux parents de chaque enfant participant dans le but bien précis de réduire les frais d'inscription.

hôtel de ville. En effet, il s'agit d'un montant de l'ordre de 55 553,49 \$. Ce montant a été payé à la firme Construction Jacques Théoret Inc. d'Ormstown. Le tout a été proposé par le conseiller Robert Laplante.

chemin rivière Châteauguay-Nord. Le tout consiste à l'installation d'une maison mobile. A la suite de la proposition du conseiller James Runciman, le conseil a appuyé la demande, expliquant que le tout est compatible avec la réglementation en vigueur au sein de la municipalité de la Paroisse de Très-Saint-Sacrement.

Très Saint-Sacrement

paiement par chèques des dépenses incompressibles pour bénéficier des meilleurs taux ou éviter de payer des intérêts. Il faut penser aux comptes d'Hydro-Québec, de Bell Canada, des déductions à la source et autres salaires. Au Village, la proposition a été faite par le conseiller Serge Robidoux; à la Paroisse Très-Saint-Sacrement, le tout a été fait par le conseiller François Rochefort. Cette autorisation implique également la signature du maire. La dernière autorisation concerne l'imprimerie de feuillets d'informations. Ces feuillets seront insérés dans les comptes de taxes. Le conseiller Ronald Tennant et le conseiller Alvin Chisholm ont fait les propositions respectivement pour le Village de Howick et la Paroisse de Très-Saint-Sacrement.

La Source locale

Howick



Pierre Picard présente le troisième prix à Cindel Chartrand lors du Gala Opti-Star à Howick, le 14 février.



Geneviève, Maxime et Francis Claveau se sont mérités le deuxième prix lors du Gala Opti-Star à Howick.

La Source générale

Journée des femmes

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Valleyfield — La journée internationale des femmes sera soulignée officiellement le jeudi 4 mars prochain au Centre civique de Valleyfield. En effet, un souper-spectacle soulignera d'une façon particulière cette journée bien spéciale. Le tout débutera à 17 heures 30 par un buffet froid. Le spectacle de l'humoriste Denise Guénette suivra.

Toutes les femmes de la région sont invitées à assister à cette soirée pour la modique somme de 9,00 \$. Les billets sont actuellement en vente au Centre de femmes de Valleyfield. On peut prendre des informations en composant

La Source générale

Prochaine réunion de l'APAPMSO

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Valleyfield — La prochaine séance de l'APAPMSO aura lieu le mardi 9 mars à compter de 19 heures 30 au CLSC Seigneurie de Beauharnois, sis au 71 rue Maden à Valleyfield. Il s'agit de l'Association des parents et amis du patient en santé mentale du Sud-Ouest. Une réunion a lieu à tous les deuxièmes mardis de chaque mois.

La Source locale

Nouveau programme offert au Cegep

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Valleyfield — Le Collège de Valleyfield offrira, dès l'automne 1993, un nouveau programme, soit celui de "Technologie du génie industriel".

L'ajout de ce programme se fait dans le cadre de l'annonce faite par Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, dans le cadre de l'ajout de 10 000 nouvelles places/élèves dans les Cegeps. De ce nombre de places, l'on en remarque 7 000 dans le secteur technique.

Le Collège de Valleyfield a reçu l'autorisation d'implanter dès l'automne ce nouveau programme, et tout porte à croire qu'il sera en mesure de recevoir son premier groupe d'élèves dès l'automne 1993.

Notons que le génie industriel est une discipline relativement nouvelle qui vise l'amélioration de la productivité, de l'efficacité et du contrôle des coûts dans l'entreprise de production de biens ou de services. Elle implique la conception, l'implantation et l'amélioration des systèmes intégrés de ressources humaines et matérielles, d'équipement et d'énergie.

Ce programme collégial de technologie du génie industriel comporte trois volets bien précis, lesquels sont les suivants:

une formation en organisation et en gestion de la production dans l'optique de l'accroissement de la productivité, de l'efficacité et de l'efficience des systèmes de production;

une initiation aux différentes technologies constituant les systèmes de production modernes et aux divers processus de production de biens et services;

une formation en communication et en relations interpersonnelles puisque l'une des fonctions essentielles du technicien en génie industriel est de proposer des changements dans les attitudes et les habitudes des différents personnels de l'entreprise.

Le Collège de Valleyfield veut ainsi développer des techniciens capables de relever les défis de l'entreprise moderne dans un contexte d'économie de marchés et de mondialisation.

Les jeunes qui sont tentés par cette nouvelle discipline peuvent s'adresser au service d'orientation à l'école Secondaire Arthur-Pigeon à Huntingdon ou à la Polyvalente Beauharnois.

En terminant, on peut toujours communiquer au Collège de Valleyfield auprès de Luc Thifault, responsable de l'information scolaire et professionnelle en composant le 373-9441, poste 394.

Formation sur Macintosh

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Valleyfield — Un atelier de formation de "traitement de texte avec Word 4.0 sur Macintosh" débutera le 20 février prochain. Les gens peuvent s'inscrire au Collège de Valleyfield, et ce le plus tôt possible. On peut

communiquer avec un responsable en composant le 377-6030, sur les heures normales de bureau.

La Source locale

Huntingdon

Rémunération de 50\$

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
 Huntingdon — Un règlement amendant le règlement numéro 464 concernant la rémunération des élus a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Huntingdon.

Ce règlement qui porte le numéro 506 prévoit l'ajout d'une deuxième alinéa à l'article 5 du règlement actuel, le 464.

L'ajout détermine ce qui suit: "tout membre du conseil qui assiste à une séance à l'extérieur de la Ville dans le cadre de ses fonctions de représentant officiel de la Ville au sein d'un organisme, reçoit une rémunération de 50 \$ sur présentation d'une pièce justificative approuvée par résolution du conseil".

Ce règlement a été adopté le lundi 1er février par le conseil municipal. Un avis de motion avait été déposé en janvier dernier.

HEURES D'OUVERTURE SUPPLEMENTAIRES

J'ai un REER
Je travaille avec brio!

VENDREDI le 26 FÉV. - 4 P.M. à 6 P.M.
SAMEDI le 27 FÉV. - 9 A.M. à MIDI
LUNDI le 1er MARS - 3 P.M. à 6 P.M.

CHOISISSEZ VOTRE DESTIN
 n'hésitez pas à prendre les grands moyens pour choisir votre destin. Consultez sans tarder un conseiller de votre caisse Desjardins

CAISSE POPULAIRE DE HUNTINGDON
 8 RUE PRINCE, HUNTINGDON • 264-5371

LA CAVALERIE RALSTON PURINA

2500\$ DE RÉCOMPENSE

Nous vous récompenserons chaque fois que vous achèterez une marque de nourriture pour animaux familiers Purina* participante.

Coupons Grande Valeur avec achat des produits suivants:

Dog Chow 20 kg	Dog Chow low calorie 20 kg	Dog Chow high energie 20 kg	Puppy Chow 20 kg	Sélection du Boucher 20 kg	Champs et Fermes 20 kg	Cat Chow 12 kg	Meow Mix 8 kg
----------------	----------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	------------------------	----------------	---------------

1.00\$ 5.00\$ de récompense 1.00\$
 plus 1.00\$ avec chaque achat d'un sac de nourriture PURINA #27621888

1.00\$ 1.00\$

TOMMY CÔTÉ
ROBERT DOBSON

Agrimax inc.
 1, RUE HENDERSON HUNTINGDON, P. QUÉ
 TEL.: (514) 264-5450

PURINA
 • Moules balancées
 • Grain de semences

Chez FARHAT
Le 3 pour 1

C'EST RENVERSANT!

À l'achat d'une paire de lunettes (monture et lentille) Optenez-en une 2e gratuitement... + une paire de verres de contact sphériques clairs.

EXAMEN DE LA VUE PAR UN OPTIMÉTRISTE
 Ouvert même le samedi de 10h00 à 15h00

F. FARHAT
 OPTICIEN D'ORDONNANCES
 VALLEYFIELD
 73 RUE STE-CECILE
 377-4977

un abonnement AU GLEANER

Nom _____
 Adresse complète _____
 Code Postal _____

COÛT ANNUEL

1- ZONE LOCALE 25\$ (Taxes et frais de poste inclus)
 Athelstan, Cazaville, Dewittville, Franklin Centre, Hemmingford, Howick, Huntingdon, Lacolle, Ormstown, St-Agnès-de-Dundee, St-Anicet, St-Antoine-Abbé, Ste-Barbe, St-Chrysostome, Ste-Martine, St-Louis-de-Gonzague, St-Stanislas-de-Kostka, St-Timothée, Sherrington, Valleyfield.

2- HORS-ZONE 32\$ (Taxes et frais de poste inclus)
 Hors-zone: tous les endroits au Canada non inclus dans la zone locale (1)

3- ÉTATS UNIS: 29\$ argent américain (taxes et frais de poste inclus) 36\$ argent canadien.

S.V.P. COCHER

ZONE LOCALE 25\$ HORS ZONE 32,50\$ ÉTATS-UNIS 29,50 US 36,50\$ CAN

Faire votre chèque payable au Gleaner et mailer à
Le GLEANER
 C.P. 130
 HUNTINGDON QUE. J0S 1H0

Voici le tout nouveau

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA GLYCÉMIE
ONE TOUCH^{MD} BASIC^{MD}

Offre spéciale

SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA GLYCÉMIE
ONE TOUCH BASIC

vosre pharmacien

GÉRALD LEMAY
 1455 Mqr. Langlois, GRANDE ILE
 377-1787

Gerald Lemay

H&R Block
 à l'expérience qu'il vous faut.

Nous préparons tous genres de déclarations de revenus, des plus simples aux plus complexes. Quelle que soit votre situation fiscale, nous pouvons la manier.

L'équipe fiscale de H&R BLOCK
 Mettez-nous au travail pour vous!

83A CHAMPLAIN VALLEYFIELD
373-0713

ANNONCES CLASSÉES

**HEURE DE
TOMBÉE:
AVANT 11:30
A.M. LE LUNDI**

**TELEPHONEZ
264-
5364**

À VENDRE

ENSEMBLE BAIN, lavabo, vanité et toilette, couleur bleu, très propre. \$200. le soir. Tél.: 377-2288. (01)

POÈLES À combustion lente, 2 portes paysagées, directement du fabricant, prix de gros, 395\$ (valeur 799\$). 12 modèles, garantie 5 ans, cheminée 2,100 degrés. 35% rabais. Tél.: 1-246-2851. Haut voir absolument! (H)

À VENDRE

SET DE chambre en chêne, 5 morceaux, très propre. \$500.00. Tél.: 829-2557. (F)

CANOT ALUMINIUM, 12 pieds, avec moteur électrique. 65 mx. Tél.: 264-6021. (F)

SKIS DE fond pour dames, avec bâtons; aussi skis de fond junior. Tél.: Bill Hooker 829-2663. (F)

À VENDRE

MERCURY GRAND Marquis LS, 1988 entièrement équipés. Tél.: Donald Gruer au 829-3240. (F)

FOUR MICRO-ONDES, 2 ans, en excellent état. Elizabeth MacDonald. Tél.: 264-3539. (G)

À LOUER

LOGEMENT 3-1/2, poêle et réfrigérateur inclus, disponible immédiatement \$275. mois. Tél.: 264-4781. (122)

MAISON, 5-1/2, village de St-Antoine Abbé, semi-meuillé; \$300 par/mois. Libre 1er mars. Tél.: 826-3073. (F)

À LOUER

LOGEMENT 3-1/2, rez de chaussée, \$310 mois, appelez entre 8h00 et 20h00. Tél.: 264-9309 ou 264-6256. (F)

FRANKLIN, MAISON 3 chambres à coucher 2 salles de bain, sous-sol complet, patio, très belle vue, chauffage électrique et au bois, disponible immédiatement, \$450. mois. Tél.: 827-2544. (F)

PROPRIÉTÉ À VENDRE

BELLE MAISON de campagne bien entretenue, terrain 53,000 pi. ca., située entre Ste-Agnès et Trout River (6 km des ligne Américaine). Tél.: 264-2138. (K)

SERVICE

VOUS ÊTES une personne de l'âge d'or et vous recherchez une résidence tranquille à la campagne, vous aimez jardiner, faire de l'artisanat, jouer aux cartes etc.; \$700. mois. St-Anicet. Tél.: (514) 264-2505 Vicki. (G)

Fantaprix inc.

Le spécialiste

Chasse • Pêche • Archerie
Surplus d'armée
Service d'armurier



Marchand autorisé

253 Jacques-Cartier, Valleyfield
373-9332

À LOUER

LOCAL COMMERCIAL à Huntingdon, 1200 pi. ca., nouvellement renové, grand stationnement. Disponible le 1er mars. Tél.: 264-3245. (C)

ORMSTOWN, VILLAGE, grand 3-1/2 chauffé, éclairé, idéal pour personne seule ou couple. Libre 1er mars 1993. Tél.: 829-3454. (F)

PROPRIÉTÉ À VENDRE

MAISON À vendre, Huntingdon, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle encastré, \$47,000, négociable. Tél.: 264-5139. (I)

BELLE MAISON de campagne bien entretenue, terrain 53,000 pi. ca., située entre Ste-Agnès et Trout River (6 km des ligne Américaine). Tél.: 264-2138. (F)

GRAND 3-1/2, 2ème étage, taxes payées. Entrée lavasse-sèche, stationnement. Libre immédiatement, 14 Fairview. Grand 7-1/2, 3 c.c., 2 salles de bain. Taxes payées. Entrée lavasse-sèche, stationnement. Libre 1er avril, 10 Fairview. Tél.: 264-4901. (G)

LOGEMENT, LOCATION centrale dans la ville, réfrigérateur et cuisinière, air climatisé inclus, stationnement 1 mois de loyer gratuit. Tél.: 264-2275. (F)

ON DEMANDE

INDIVIDU DEMANDE transport de Hemmingford/Sherrington ou St-Edouard à Chateauguy. Tél.: 247-3317. (F)

CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE ET pension pour personnes âgées. Personnel 24 heures. La résidence Ormstown. Tél.: 829-2261. (31)

SERVICE D'ARBRES

expérience pour abattre, tailler ou émonder, les arbres, complètement équipé, totalement assuré. Estimation gratuite. Tél.: 264-4522. (112)

TRAITEMENT DE texte, Curriculum Vitae, lettres et manuscrits, etc. Appelez Nancy. Tél.: 827-2823. (F)

COMME DE L'OR les avantages que vous trouverez dans les annonces classées
APPELÉ LA GAZETTE 264-5364

LE CENTRE DE FORMATION COMMUNAUTAIRE DE HUNTINGDON PRÉSENTE
ALPHA EN RÉCITAL
Vendredi, le 19 février 1993
19h30
Auditorium de l'école Arthur Pigeon
Billets disponibles à la porte
Pour plus de renseignements
264-4723 ext 264-3937

ROSIE'S CONSIGNMENT SHOP
VENTE SEM-ANNUELLE 3 POUR LE PRIX DE 1
VENTE DE LINGE EN COURS
NOUS AVONS AUSSI: MEUBLES ANTIQUES, VIEILLES BANDES, DESSINÉES, PATINS ETC.
DEPOSITAIRE AUTORISÉ ELECTROLUX
VENTE ET SERVICE 5 CHURCH, ORMSTOWN

ESPACE COMMERCIAL À LOUER

DEUX PIÈCES d'espace à bureau situées au 178 Chateauguy, Huntingdon, chauffage, électricité et taxes de ville inclus dans le prix du loyer, occupation immédiate. Jon et Ola Proudfoot. Tél.: 264-3187 ou 264-6166. (F)

RECHERCHE

GARDIENNE À temps plein pour enfants âgés 5 et 9 ans. Horaire flexible, travaux quotidiens, auto fournie si nécessaire. Non fumeur. Région Huntingdon. Tél.: 264-9583. (F)

KITS DE MAISONS

- #201, 26x36, 2 cc \$12,995.
- #202, 26x42, 3 cc \$14,495.
- #203, 26x42, 3 cc \$16,995.
- #203A, 26x42, 3 cc, garage \$21,295.
- #204, 26x42, 3 cc \$18,595.
- #205, 26x42, 3 cc \$16,795.
- #206, 26x60, 2 cc, garage \$23,850.
- #207, 30x60, 3 cc, garage \$23,550.
- #208, 32x58, 5 cc, 2 étages, garage \$40,395.
- #209, 24x30, kit de garage \$ 5,700.
- #210, 26x44, 2 cc \$16,900.
- #211, 30x66, 2 cc, garage \$21,695.
- #212A, 35-4x35, 2 cc, \$22,995.

N.B.: charpente en 2x6, laine 6" et 8", revêtement en vinyle portes et fenêtres, etc.
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU 514-264-5533 ou sans frais 1-800-561-0618
D.N. RACINE INC., ATHELSTAN, P.Q. JOS 1A0

CABANE À SUCRE L'HERMINE
VOUS INVITE CORDIALEMENT À
L'OUVERTURE DE LA SAISON DES SUCRES
DU 24 FÉVRIER À LA FIN AVRIL
DISCO LES FINS DE SEMAINE

- Menu du temps des sucres, toujours délicieux
- Prix spéciaux pour groupe de l'âge d'or et étudiants (sur semaine)
- Accès facile aux handicapés
- Permis de la S.A.Q.

maintenant Red & Breakfast

FIN DE SEMAINE: balade en traineau "Sleigh Ride" GRATUITE

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
Ne soyez pas déçu - réservez tôt

Hermine et Gaëtan Ouimet vous souhaitent la bienvenue
212 Rang St-Charles, St-Christophe, P. Que. 826-3358

PHARMACIE

COORDINATEUR(TRICE) DEMANDÉ(E) (à temps plein)

Pour diriger les opérations et le personnel.

- BILINGUE
- AVEC RÉFÉRENCES

Apportez votre CV à l'attention de M. Jean Laliberté

PHARMACIE LALIBERTÉ

4 rue Bridge Ormstown
(Les informations seront confidentielles)

VALSPEC INC. PRÉSENTE

DAN BIGRAS Des soirées avec LES GRANDS EXPLORATEURS

Samedi 20 février à 20h30

Vendredi 26 février à 20h00

Samedi 6 mars à 20h00

GILDON ROY Le groupe musical TUYO

Vendredi 5 mars 20h30

Samedi 6 mars 20h30

HAROLD & MAUDE

Vendredi 12 mars 20h30

et des P'tits Démarches en Théâtre

"PETIT MONSTRE" Dimanche 21 février à 14h00

"THÉO" Dimanche 7 mars à 14h00

A VENIR * Les 100 WATTS (Nouveau Spectacle) Vendredi 26 mars 19h30 (en vente le 26 février)

*** Arsenic & Vieilles dentelles** Samedi 27 mars à 20h30 (en vente le 1er mars)

*** Daniel Lemire** 1er avril à 20h30 (en vente le 1er mars)

Salle Albert Dumouchel 169 Champlain Valleyfield 373-5794

D. N. RACINE INC. ÉCONOMISEZ

ATHELSTAN
TÉL.: 264-5533 • 264-5379

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUS GENRES

- Contre-plaqués • Épinette • Pin • Bois franc
- Panneaux préfinis 4 x 8
- Peintures • Toiture • Ciment

KITS DE MAISONS ET PLANS DE MAISONS DISPONIBLES

D. N. RACINE INC.
ATHELSTAN, TÉL.: 264-5533 • 264-5379

CLSC Huntingdon

APPEL D'OFFRES
Entretien ménager des locaux du siège social à Huntingdon

Conditions:
Les soumissionnaires peuvent se procurer le document de soumission à compter du 15 février 1993 à l'endroit suivant:
C.L.S.C. Huntingdon
220, rue Chateauguy
Huntingdon, Québec

La soumission devra être retournée avant le 5 mars 1993, 16h00, dans une enveloppe cachetée, portant la mention soumission-entretien ménager.
Le C.L.S.C. Huntingdon ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

GUIDE PROFESSIONNEL

PILON, MÉNARD & PILON NOTAIRES
CLAUDE PILON
CLAUDE MÉNARD
DOLORES PILON
62 rue Chateauguy
Huntingdon
Tél.: 264-5336
Cessionnaire du greffe de Roger Fortier
AUSI BUREAU DE HOWICK (Hotel de Ville)
Tous les jours p.m.
Les autres jours sur rendez-vous

Pierre Meilleur
Arpenteur
Géomètre
Tél.: 264-3090
31 rue York Huntingdon

RENÉ DULUDE
INGÉNIEUR FORESTIER
2344 CH. COVEY HILL,
FRANKLIN CENTRE
TÉL.: 827-2373

LUC MÉNARD
AVOCAT
29 KING, HUNTINGDON
Tél.: 264-5382
sur rendez-vous

À LOUER
TÉL.: 264-5364

823 ST-CLÉMENT VILLE MERCIER 691-9219

COURS DE NATATION
INSCRIVEZ-VOUS DÉS MAINTENANT POUR LA NOUVELLE SESSION

du 28 FÉVRIER au 24 AVRIL

LES ÉTOILES AQUATIQUES DE MERCIER VOUS INVITENT À VOUS JOINDRE À LEUR CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AQUATIQUE
AÉROBIE AQUATIQUE • PRE-NATAUX AQUATIQUE
BASKETBALL AQUATIQUE • POST-NATAUX AQUATIQUE
AUSI COURS AQUA BÉBÉ

COURS DE MÉDAILLES ET CROIX DE BRONZE MONITEURS

CLSC Huntingdon

AVIS DE CONVOCATION
Assemblée des membres du Conseil d'administration du C.L.S.C. Huntingdon

Nous vous invitons à participer aux assemblées des membres du Conseil d'administration du C.L.S.C. Huntingdon qui se tiendront aux dates et aux endroits suivants:

Mercredi, le 17 février 1993 à 19h00
Un Coin Chez Nous
128 rue Notre-Dame
St-Christophe, Québec

Mercredi, le 17 mars 1993 à 19h00
C.L.S.C. Huntingdon
220, rue Chateauguy
Huntingdon, Québec

Mercredi, le 21 avril 1993 à 19h00
C.L.S.C. Huntingdon
220, rue Chateauguy
Huntingdon, Québec

Mercredi, le 19 mai 1993 à 19h00
Salle de l'École de St-Anicet
1545 Route 132
St-Anicet, Québec

Mercredi, le 16 juin à 19h00
C.L.S.C. Huntingdon
220 rue Chateauguy

Bienvenue à tous

NOUVEAU À HEMMINGFORD
RESIDENCE POUR PERSONNES AGÉES

- résidence familiale
- près du CLSC & autres services
- POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
- Tél.: (1) 377-2714 après 6h00

SUPER ENCAN
De MEUBLES au marché aux Puces à Ormstown, le 20 FÉVRIER À 19h30

Set salon, set cuisine en bois, 5 chaises, vaisselier, meuble en chêne pour stéréo, T.V. couleur, outils, et plusieurs autres articles intéressants non mentionnés.

Des demandes appuyées

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Franklin — Deux demandes adressées à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ont été appuyées par le conseil municipal de Franklin.

D'abord, la première demande a été celle présentée par André Thiffault qui veut acquérir de Corona Métras la majeure partie du lot numéro 122 à Saint-Antoine-Abbé, le tout afin de favoriser la constitution d'une nouvelle unité d'exploitation forestière et agricole.

Cette demande a été appuyée par le conseil municipal puisque le tout favorisera un remembrement avantageux pour l'agriculture et le milieu agro-forestier environnant. Il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité du territoire environnant.

L'autre demande, soit celle de Robert Coallier, auprès de la CPTAQ concerne l'utilisation non agricole des lots 186 à 193 inclusivement dans le rang du Huit. On veut y construire une résidence. Le conseil municipal a décidé d'appuyer cette demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Très Saint-Sacrement

On veut acquérir deux parcelles de terrains

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Howick — La volonté d'acquérir du ministère des Transports du Québec deux parcelles de terrains est toujours présente au sein du conseil municipal de la Paroisse Très-Saint-Sacrement de Howick.

Ces deux parcelles de terrains excédentaires sont situées à l'intérieur des limites du territoire de la municipalité.

Le conseil municipal a adopté une résolution démontrant encore cet intérêt, le tout a été proposé par le conseiller Alvin Chisholm.

C'est ainsi l'achat de ces parcelles de terrain permettra de fermer l'ancien chemin du rang du Quarante au chemin de la rivière Chateauguy, à cause de la courbe très dangereuse. Ceci permettra de faire ultérieurement un échange avec William A. Cullen pour permettre à James A. Barr et un cultivateur, Gilles Brault, d'avoir un accès à la nouvelle route.

Le conseil municipal souhaite fortement acquérir ces parcelles de terrain pour la somme symbolique de 1,00 \$ et autres considérations, le tout étant donné les coûts élevés pour le garde-fou et autres dépenses de fermeture à la charge de la municipalité.

Huntingdon

Le mois du coeur

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Huntingdon - La proclamation de février comme étant le Mois du coeur a été faite par le conseil municipal de la Ville de Huntingdon.

En procédant à cette proclamation, le maire Gérard Brisebois a incité la population à appuyer la Fondation des maladies du coeur du Québec dans sa mission, soit de sauver des vies.

En février, la campagne de souscription de la Fondation des maladies du coeur se déroule, et déjà plusieurs personnes y ont contribué. Un second effort est toujours bon, car tout le monde connaît une personne souffrant d'une maladie cardiaque.

Ormstown

Garde-feu

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Ormstown — Jim Barrington a été nommé officiellement garde-feu pour les municipalités du Village d'Ormstown et de la Paroisse de Saint-Malachie, et ce pour l'année 1993.

Le conseiller Maurice Filion a fait la proposition en ce sens pour le Village d'Ormstown, alors que le conseiller André Bergevin en faisant autant pour la Paroisse de Saint-Malachie.

Sainte-Barbe

Des décisions au sujet des sapeurs volontaires

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Sainte-Barbe — Certaines décisions relatives à l'escouade des sapeurs volontaires de Sainte-Barbe/Saint-Stanislas-de-Kostka ont été prises par le conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Barbe.

D'abord, il fut décidé, à la suite d'une proposition du conseiller Alain Poirier, que tout pompier devra obligatoirement passer un examen médical à chaque année. Il est également noté que, lorsqu'il y aura incapacité temporaire, le pompier devra remettre une justification de son aptitude à redevenir actif.

Un autre point a été soulevé. Il s'agit que toute demande faite par les pompiers doit être approuvée par l'Association des pompiers volontaires pour être étudiée par le conseil municipal. Le tout a été proposé par le conseiller Alain Poirier.

Une autre résolution a été adoptée par le conseil à la suite de la conseillère Jacqueline H. Misonne. Le tout indique que l'Association des pompiers volontaires remettra la compensation de 125 \$ pour l'année 1992 aux quatre pompiers qui n'avaient pas le nombre de présences requises. Si l'Association n'abonde pas dans ce sens, les montants devront être remis à la municipalité.

Howick

Des appuis

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Howick — Les démarches entreprises par la municipalité de Sainte-Martine ont reçu l'appui des municipalités du Village de Howick et de la Paroisse Très-Saint-Sacrement.

Rappelons que la municipalité de Sainte-Martine a entrepris des démarches auprès de l'Office national des transports du Canada. On s'objecte au projet d'abandon de la subdivision Massena par le Canadien National.

Une résolution d'appui a été adoptée par le conseil du Village de Howick, à la suite d'une proposition du conseiller Robert Doré.

Le conseil de la Paroisse de Très-Saint-Sacrement a adopté une résolution à la suite de la proposition du conseiller James Runciman.

La Source générale

La Maison pour hommes lance un cri d'alarme

texte de Cyril Alary de LA SOURCE
Valleyfield — La Maison pour hommes en difficulté de Valleyfield est actuellement dans une impasse financière, et c'est pourquoi on lance un appel à l'aide.

Récemment, Emile Duhamel, du conseil d'administration de cette résidence sise au 79 de la rue Zouave à Valleyfield, a lancé: "Aujourd'hui, nous sommes dans une impasse financière, demain ce sera la crise".

De plus, il est d'avis que tous les intervenants politiques et économiques de la région auraient intérêt à réagir très rapidement face à ce problème de survie que la Maison pour hommes en difficulté fait face actuellement.

"Les coûts économiques entraînés par notre fermeture seraient astronomiques et l'impact humain serait inestimable. Comme société, nous n'avons pas le droit d'hypothéquer l'avenir des plus vulnérables rejetés par notre système économique", de souligner Emile Duhamel.

Récemment, dans une lettre adressée au député de la circonscription électorale de Salaberry-Soulanges, Serge Maril, il a été précisé que la Maison pour hommes en difficulté "demeurait le parent pauvre malgré les énormes sommes que nous faisons épargner à l'Etat".

Emile Duhamel, au nom du conseil d'administration de la Maison, a exprimé le souhait d'obtenir, pour 1993, une subvention à la hausse, et ce dans le cadre du programme de soutien aux organismes

communautaires. Cette résidence a déjà 9 années d'existence, et reçoit une clientèle lourde.

Mais, cette résidence est-elle une nécessité? Voilà une question fort intéressante. Certaines statistiques peuvent démontrer à quel point une telle résidence est nécessaire dans la région. Les hommes qui se rendent à la Maison vivent les problèmes suivants: 24,8 pour cent l'itinérance; 16,4 pour cent l'éviction de son logement; 15,9 pour cent, problèmes de santé mentale; 9,5 pour cent, alcoolisme; 8,5 pour cent, séparation; 7,2 pour cent, sortie de prison; 6,9 pour cent, drogue; 6,7 pour cent, dépannage; et 4,5 pour cent, probation. Ici, l'on remarque la problématique la plus criante chez l'individu.

La clientèle la plus fréquente, depuis le tout début, à la Maison pour hommes en difficulté, se veut le groupe des hommes âgés de 18 à 30 ans, et ce avec 54,8 pour cent. Les 31 à 44 ans forment le deuxième groupe d'âge d'importance, soit 28,9 pour cent. Ce service d'hébergement de court terme, soit de 10 jours et moins, a reçu en 1991 quelque 181 hommes.

La clientèle en majorité provient de la région de Valleyfield avec quelque 45 pour cent. La région de Huntingdon offre une clientèle de quelque 8 pour cent. D'une façon générale, la clientèle provenant du Sud-Ouest totalise 69 pour cent; les autres hommes viennent de Montréal, d'ailleurs au Québec et même de l'Ontario.

Emile Duhamel tient à préciser que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec devra accorder une subvention de l'ordre de 150 000 \$ comme un minimum vital pour assurer la bonne marche de la Maison pour hommes en difficulté. Pour que la Maison fonctionne normalement, il faut des dépenses de l'ordre de 213 892 \$. De ce montant, l'on doit calculer quelque 149 800 \$ pour le salaire de 5 animateurs, une secrétaire et une coordonnatrice. Notons que le loyer annuel de cette résidence est de l'ordre de 17 855 \$.

Actuellement, il appert que la contribution gouvernementale à la Maison pour hommes en difficulté de Valleyfield se chiffre à quelque 17 500 \$.

La Source régionale

Haut-Saint-Laurent

Me Conrad Délisle donne un aperçu d'une cour municipale

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Huntingdon - Me Conrad Délisle était de passage à la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, le mercredi 10 février dernier, afin de donner des explications relativement à la mise en place d'une cour municipale.

Me Délisle a été invité par le Conseil des maires puisque le dossier de la cour municipale se veut très important au sein de la région du Haut-Saint-Laurent. Notons que l'on souhaite fortement la mise en place d'une cour municipale afin d'assurer le respect des

règlements municipaux.

Dans une brève présentation, Me Conrad Délisle a voulu donner les grandes lignes maitresses en vue de l'implantation d'une cour municipale. Et il a souligné les explications de première ligne, tout en signalant aux maires du Haut-Saint-Laurent qu'il est toujours disponible pour donner de plus amples informations, et même fournir un modèle de fonctionnement.

D'abord, Me Conrad Délisle a rappelé aux maires du Haut-Saint-Laurent que toute municipalité régie par le Code municipal ou la Loi sur les cités et villes peut créer une cour

municipale. Il en est de même pour deux municipalités ou plus pour créer une cour commune. De plus, deux municipalités ou plus peuvent demander à la MRC de créer une cour commune, et tout comme deux MRC peuvent créer une cour commune.

Me Conrad Délisle a ensuite traité des compétences de la Cour municipale. Il faut penser à des infractions aux lois et règlements municipaux, tels

que de nuisances, de zonage, de cours d'eau et autres du genre. On peut penser également à des infractions au Code de la sécurité routière telles que le stationnement, et aussi des réclamations des sommes dues à une municipalité.

En ce qui concerne le fonctionnement de la cour municipale, Me Conrad Délisle précise qu'il faut un juge et un greffier. Cependant, le juge peut être fourni par une autre cour

municipale; pour le greffier, le personnel en place au sein de la MRC pourrait fort possiblement combler ce poste. Me Délisle a précisé que le gouvernement du Québec garantit au moins dix séances par année à un juge de cour municipale, et c'est pourquoi une entente avec un juge d'une autre cour peut, toujours être une solution d'ordre économique.

Me Conrad Délisle a expliqué que la création d'une cour

municipale commune ne nécessite pas de personnel à plein temps. Il a précisé que l'on verra, par exemple, à déterminer le partage des contributions financières, et des coûts d'opérations. Et pour assurer la bonne marche de la cour, un comité intermunicipal pourrait être formé.

En terminant, Me Conrad Délisle a rappelé aux maires que d'assurer le respect et l'application des règlements municipaux était très important. Ne pas le faire, c'était de rendre un mauvais service à votre citoyen.

D'une Source à l'autre

RÉCUPÉRATION

L'Union des municipalités du Québec, en collaboration avec Dessau Environnement, organise un colloque d'information sur "l'avenir de la récupération au Québec". Le tout aura lieu le jeudi 25 février à l'hôtel Radisson des Gouverneurs à Montréal. Ce colloque pourra certes répondre à plusieurs questions dans ce domaine.

RÉGIE

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie tiendra ses prochaines séances du conseil d'administration dans différentes municipalités. Les prochaines séances sont les suivantes: le 18 février à Saint-Hyacinthe; le 25 mars à Sorel; le 29 avril à Granby; le 20 mai à Vaudreuil; et le 17 juin à Saint-Luc.

LES DEUX

Il est de plus en plus question de retirer de la circulation les billets de 2,00 \$ comme on les connaît traditionnellement. Ce billet pourrait connaître le même sort que celui de 1,00 \$. Mais, il est mentionné que les Canadiens ont conservé un montant total de 187 millions en coupures de 1,00 \$. Que des souvenirs!

AIDE

Le conseil municipal de Franklin a décidé de contribuer un montant de 50 \$ à l'organisation d'une classe-neige au Camp Edpy pour des élèves de l'école Secondaire Arthur-Pigeon à Huntingdon.

COURS

Un nouveau cours intitulé "Commercialisation agro-alimentaire" sera offert par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Ce cours est d'une durée de six jours, et s'adresse aux agronomes, technologues agro-

complété et retourné avant le 31 mars prochain.

UN AN DÉJÀ

À l'occasion du premier anniversaire du décès du Cardinal Paul-Emile Léger, en novembre dernier, un album souvenir a été préparé par Les Éditions des Partenaires, une filiale des oeuvres du Cardinal Léger. Il est possible d'obtenir une copie de cet album en communiquant par téléphone avec la Fondation Jules et Paul-Emile Léger au numéro 495-2421, ou en écrivant au 130 avenue de l'Épée, Outremont, H2V 3T2.

ENTRETIEN

La responsabilité de la surveillance du terrain de jeux et de la patinoire à Howick a été confiée à Tom Kerr, à raison de 7,00 \$ l'heure. Celui-ci est sous les ordres des conseillers Lynn Robb Parent et Serge Robidoux du Village de Howick et du conseiller James Runciman de la Paroisse Très-Saint-Sacrement.

COURS

Un cours de jardinage biologique aura lieu les 20 et 21 février à l'Université du Québec à Montréal, sous l'organisation du Mouvement pour l'agriculture biologique de la région métropolitaine. Pour informations, on communique avec un responsable au 270-1649. Notons que ce même cours sera repris les 13 et 14 mars.

COMMANDE

Récemment, le conseil municipal de la Paroisse Très-Saint-Sacrement a fait une commande de quelque 300 épinglettes à l'effigie des armoiries de la municipalité.

EMBAUCHE

La firme Goodyear a décidé récemment de créer 20 nouveaux postes à son usine de Valleyfield. C'est tout un revirement depuis la période creuse de 1991. Notons que 500 employés mis à pied ont été rappelés.

CONTRAT

La municipalité de la Paroisse Très-Saint-Sacrement a signé récemment un contrat de service pour le photocopieur Sharp avec Les Librairies Boyer.

Haut-Saint-Laurent

La SQ invitée à faire respecter les règlements municipaux

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Huntingdon - L'idée fait son petit bout de chemin depuis que les municipalités contribuent financièrement aux services de la Sûreté du Québec. Et voilà que des prises de position sont mises de l'avant.

En effet, le Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent a décidé d'appuyer ouvertement la MRC le Centre de la Mauricie et le Centre de la municipalité du Canton de Godmanchester.

Notons qu'avant de prendre cette décision il fut précisé que les municipalités doivent déboursier pour les services de la Sûreté du Québec, et ce depuis les deux dernières années. Et c'est pourquoi l'on estime que

ces nouveaux services ne fassent pas l'objet d'aucune augmentation des tarifs actuels que les municipalités doivent payer, soit un montant de 0,10 \$ le 100 \$ d'évaluation foncière.

Lors de la récente séance du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, l'appui à cette résolution de la MRC le Centre de la Mauricie a été proposé par Philippe Leblanc, maire de la municipalité du Canton de Godmanchester.

Notons qu'avant de prendre cette décision il fut précisé que les municipalités doivent déboursier pour les services de la Sûreté du Québec, et ce depuis les deux dernières années. Et c'est pourquoi l'on estime que

cette participation financière des municipalités fait en sorte que celles-ci devraient être en mesure de recevoir des services particuliers et à leurs mesures.

Mais, les municipalités n'ont aucun droit de gérance sur les services offerts par la Sûreté du Québec. Devant cette situation de fait, les municipalités souhaitent que le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, puisse faire en sorte de donner les directives adéquates à la Sûreté du Québec pour faire respecter les règlements municipaux.

Pour l'instant, il n'est pas question que la Sûreté du Québec assure le respect des règlements municipaux. Mais, seul l'avenir dira ce qui pourra se passer à ce niveau.

La Source religieuse

Une édition canadienne du catéchisme pour bientôt

texte de Cyril Alary de LA SOURCE

Valleyfield - Monseigneur Robert Lebel, évêque du diocèse de Valleyfield, a précisé cette semaine que la Conférence des évêques catholiques du Canada fera une édition canadienne du nouveau "Catéchisme de l'Église catholique".

Cette édition canadienne permettra la diffusion d'un volume en français et d'un volume en anglais dès que la traduction sera complétée.

Notons que ce nouveau catéchisme est actuellement disponible seulement en français, et il se vend très bien dans tous les pays de la francophonie. L'édition française s'est vendue par centaines de mille en France.

Monseigneur Robert Lebel a précisé que la décision de produire une édition canadienne du nouveau catéchisme en est une d'ordre économique et a pour but d'en faciliter la diffusion. Cette édition canadienne coûtera un montant de l'ordre de 15 \$, alors que le texte édité en France en coûte au-delà de 40 \$.

Monseigneur Robert Lebel a voulu également répondre à certaines craintes formulées par des gens. "Certains ont exprimé la crainte que l'édition canadienne ne soit pas conforme au texte romain. Pourquoi on se donnerait cette peine de refaire tout ce travail? Il s'agit de 676 pages de texte! Qu'on se rassure: l'édition canadienne sera imprimée à partir de disquettes qui nous

viendront de Rome. Car l'Église aussi sait travailler avec les moyens modernes".

Il fut par la suite mentionné que ce catéchisme ne se veut pas un manuel didactique avec questions et réponses. "C'est, selon les paroles du pape, un exposé de la foi de l'Église et de la doctrine catholique, attestées ou éclairées par l'Écriture Sainte, la Tradition apostolique et le Magistère ecclésiastique", de souligner Monseigneur Robert Lebel.

En terminant, l'évêque rappelle qu'il s'agit d'un instrument de référence pour l'enseignement, la prédication et la composition de catéchismes locaux. Et, lorsque l'édition canadienne sera à point, le nouveau catéchisme sera accessible à tout le monde.

L'épargne-retraite avec la Mutuelle

REERI

- Service personnalisé
- Compagnie solide et fiable
- De nombreuses options de placement
- Chef de file en planification de retraite

Avec nous, investir va de soi!

Arthur Rankin
Tél.: 264-3429

Après autorisation de la Mutuelle de l'année principale
Compagnie de l'Union La Mutuelle

Groupes La Mutuelle
La parole de l'homme

8,000 pi.ca. de marchandise

TAPIS BLANCHETTE

176, RUE PRINCIPALE, CHATEAUGUAY
Téléphone.: 691-7233
Fax: 691-4755

LE PLUS GRAND MAGASIN TAPIS-PRÉLART DE LA RÉGION

SUPER SPÉCIAUX SUR CÉRAMIQUES
Des centaines de rouleaux de tapis et prélat en inventaire

MERCIER
RTE 138
RTE 30 Châteauguay

Suivre la bonne route qui conduit ici, veut dire économie et qualité

TAPIS BLANCHETTE

Tapis "ozite" \$2.95 v.c.

Tapis commercial à partir de \$4.95 v.c.

Prélat à partir de \$4.95 v.c.

Tapis résidentiel 100% nylon à partir de \$7.95 v.c.

Tapis résidentiel 100% nylon Stain Release rég. 32 955 à partir de \$15.95 v.c.

Céramique à partir de mur: .79ch. plancher: 1.39ch.

Faites Des Économies.

Le Rabais Instantané De 5\$ Sur Les Huiles Ford New Holland. PRIX RÉGULIER \$34.95 - 20 LITRES POUR HUILE À MOTEUR OU HYDRAULIQUE

• NOTRE PRIX SPÉCIAL • \$29.95 - 20 LITRES POUR HUILE À MOTEUR OU HYDRAULIQUE

Recevez un rabais instantané de cinq dollars sur chaque achat de vingt litres d'huile moteur ou de liquide hydraulique Ford New Holland, quand vous achetez quarante litres ou plus (offre valable jusqu'à un maximum de quatre cents litres par client). La qualité est imbattable, comme le prix d'ailleurs, avec ce rabais de cinq dollars. Rendez-vous visite dès aujourd'hui. Ne perdez pas de temps: l'offre prend fin le 28 février 1993.

LES ÉQUIPEMENTS BONENBERG INC.
43, Route 202, Huntingdon, P. Qué.
Tél.: (514) 264-6673

MINI-PIZZA COMBO À PRIX FONDU!

La mini-pizza garnie avec un spaghetti (d'Italie), sauce à la viande savoureuse et la bonne humeur de Giorgio ont fait fondre les prix. Tout un exploit à réussir!

le meilleur de l'Italie!

GIORGIO

RESTAURANT GIORGIO
320, rue Mgr Langlois, Grande Île, Valleyfield
377-2622